

Une femme battue à coups de marteau à Magog

AGENCE QMI | La police a arrêté un homme de 48 ans pour un cas de violence conjugale extrême lors duquel il aurait séquestré sa conjointe pendant de longues heures, la frappant à coups de marteau et de barre de métal, sur le territoire de Magog, en Estrie.

La victime, une femme de 50 ans, aurait subi d'importantes blessures à la tête et à d'autres endroits sur le corps.

Courageusement, elle serait parvenue à fuir son bourreau et se serait lancée dans le lac Magog pour lui échapper.

Le suspect se serait lancé à ses trousses, plongeant aussi dans le plan d'eau. Le couple a frôlé la noyade.

Mais l'homme violent aurait réussi à ramener sa conjointe de force jusque dans la résidence, où il aurait continué de la séquestrer.

Ce n'est que le lendemain, soit au cours de la journée de lundi, que la victime aurait réussi à s'échapper pour la deuxième fois, avant d'être secourue par un bon samaritain dans la rue.

Le suspect a quant à lui été arrêté.

AVIS DIVERS

MANDAT D'ENQUÊTE ET D'AUDIENCE PUBLIQUE

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement

PROGRAMME DÉCENNAL DE DRAGAGE D'ENTRETIEN AU PORT DE GROS-CACOUNA PAR LA SOCIÉTÉ PORTUAIRE DU BAS-SAINT-LAURENT ET DE LA GASPÉSIE

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) donne avis que le mandat d'enquête et d'audience publique sur le projet ci-dessus mentionné débutera le 28 octobre 2024. Le rapport du BAPE devra être remis au ministre responsable de l'Environnement au plus tard le 28 février 2025.

La première partie de l'audience vise à permettre au public et à la commission d'enquête de poser des questions afin de s'informer et de cerner tous les aspects du projet en vue de la deuxième partie de l'audience.

La deuxième partie permettra à la commission d'entendre les personnes qui auront déposé un mémoire ou qui désirent faire connaître de vive voix leur opinion sur le projet. Les personnes intéressées pourront également soumettre un mémoire, un commentaire ou une image commentée sans les présenter devant la commission.

Coordonnées de l'audience publique :

Hôtel Lévesque - Salon Blondeau-Fraser
171, rue Fraser, Rivière-du-Loup (Québec)

1^{re} partie :

les séances se dérouleront à compter du 28 octobre 2024 à partir de 19 h, et se poursuivront le 29 octobre à compter 13 h 30. Les participantes et participants pourront poser des questions en salle et à distance. D'autres séances pourraient s'ajouter au besoin.

2^e partie :

les séances se dérouleront à compter du 3 décembre 2024 à 19 h. Les participantes et participants pourront s'y inscrire dès le 28 octobre 2024. Ils auront la possibilité de résumer leur mémoire ou de s'exprimer verbalement en salle ou à distance.

Les documents relatifs au projet en examen sont disponibles tout au long du mandat sur le site Web du BAPE à l'adresse www.bape.gouv.qc.ca, ainsi qu'en version imprimée dans les centres de consultation et dans le centre de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement mentionnés ci-dessous.

Bureau administratif de Cacouna

415, rue Saint-Georges
Cacouna (Québec) G0L 1G0
Téléphone : 418 867-1781

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)

140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6
Téléphone : 1 800 463-4732 ou 418 643-7447

Le registre des évaluations environnementales, sous la responsabilité du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, rend également accessible, en format électronique, les documents relatifs au projet en examen à l'adresse www.ree.environnement.gouv.qc.ca.

Des renseignements peuvent également être obtenus auprès de Annie St-Gelais au 581 925-0646 ou, sans frais, au 1 800 463-4732, ou par courriel à l'adresse dragage.gros-cacouna@bape.gouv.qc.ca.

Le secrétaire du BAPE

René Beaudet

Québec

Terrorisme

Le prof suspendu à l'UdeM est arrêté en France

OLIVIER FAUCHER

Le Journal de Montréal

Un ex-chargé de cours que l'Université de Montréal avait suspendu pour ses insultes envers des juifs en plein bouillonnement du conflit Israël-Hamas a récemment été arrêté en France pour « apologie du terrorisme ».

Yannis Arab n'aurait pas été libéré après avoir été interpellé le 8 octobre par les autorités françaises à son domicile de Moirans, près de Grenoble dans le sud-est de la France, a rapporté le quotidien *Le Dauphiné libéré*. L'homme de 30 ans est soupçonné « d'apologie d'actes de terrorisme » dans des publications sur divers réseaux sociaux entre 2022 et 2024.

Selon le quotidien, l'homme aurait toutefois été libéré le jour même de son arrestation, mais l'enquête se poursuivait et des éléments numériques saisis lors de la perquisition de son domicile devaient être analysés avant une nouvelle audition.

SUSPENDU

Doctorant en histoire, Yannis Arab avait fait les manchettes au Québec l'an dernier alors qu'il occupait les fonctions de chargé de cours à l'Université de Montréal (UdeM).

Il avait été filmé le 8 novembre 2023 en train d'injurier des étudiants juifs, leur lançant notamment de « retourner en Pologne », lors d'une échauffourée opposant des supporters pro-Israël et pro-Palestiniens à l'Université Concordia.

L'événement lui avait valu une suspension par l'Université deux jours plus tard. Selon nos informations, le lien d'emploi entre M. Arab et l'UdeM a été rompu dans les semaines qui ont suivi.

À l'époque, Le Journal avait révélé que le profil Facebook de M. Arab comprenait des publications célébrant l'attaque du 7 octobre 2023 perpétrée par le Hamas.

LIBERTÉ D'EXPRESSION

Son avocat Rafik Chekkat a d'ailleurs réagi en qualifiant l'arrestation de son

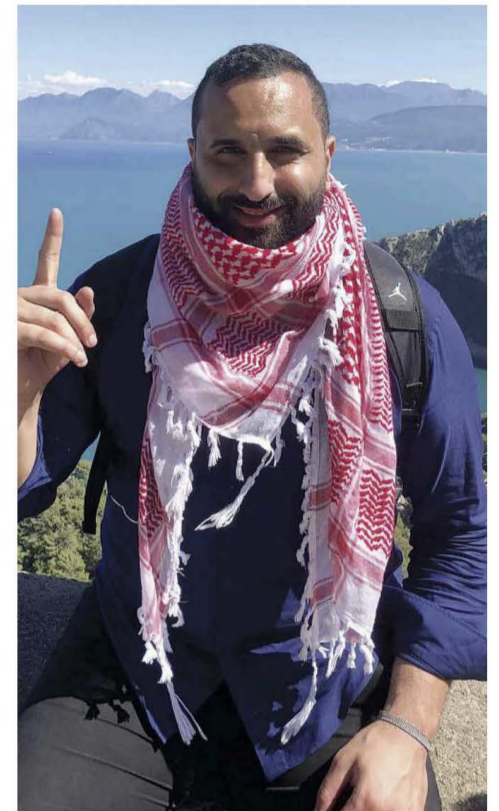


PHOTO TIRÉE DU COMPTE FACEBOOK DE YANNIS ARAB

Yannis Arab, le prof suspendu de l'UdeM.

client « d'atteinte à la liberté d'expression, d'opinion et de recherche ».

En France, l'apologie du terrorisme consiste à « présenter ou commenter favorablement soit le terrorisme en général, soit des actes terroristes déjà commis », selon un résumé tiré d'un site web du gouvernement français.

« De nombreuses associations de défense des droits » dont Amnistie internationale dénoncent « depuis des années » l'usage politique du délit d'apologie du terrorisme et réclament son « abrogation », a ajouté Rafik Chekkat.

AVIS DIVERS

Raymond Chabot inc.

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS

Dans l'affaire de la faillite de :
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE ST-ALEXANDRE

Avis est par les présentes donné que la faillite de Société en commandite Place St-Alexandre ayant fait affaire au 3875, rue Saint-Clement à Saguenay (Québec) G7X 2R8, est survenue le 15 octobre 2024, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} novembre 2024, à 11 h par vidéoconférence Teams. Si vous désirez joindre la vidéoconférence, vous devez faire la demande du lien Teams par courriel à Reclamation-claims@rcgt.com.

Fait à Chicoutimi, le 23 octobre 2024.

Syndic autorisé en insolvabilité
Eric Morin, CPA, PAIR, SAI
Responsable de l'actif

255, rue Racine Est
Bureau 600
Chicoutimi (QC) G7H 7L2
Tél.: (855)724-2288
Télex.: (450)676-2202
www.raymondchabot.com

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

Dans l'affaire de la faillite de
9317-0892 QUÉBEC INC.
personne morale légalement constituée ayant son siège social et sa place d'affaires au 25 rue du Calvaire, Sainte-Brigitte-de-Laval QC G0A 3K0

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ QUE

la faillite de 9317-0892 Québec inc. est survenue le 11 octobre 2024 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30 octobre 2024 à 15:00 à la salle virtuelle de BRESSE syndics inc., par visioconférence. Pour obtenir le lien permettant l'accès à la visioconférence, veuillez communiquer par courriel à l'adresse suivante avant 16:00 le 29 octobre 2024 soit à cb@bresse.com.

Daté à Québec, le 23 octobre 2024.

www.bresse.com
418-622-6767

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

Prenez avis que Laure-Félicité (alias Laure-Félicie) Tremblay, en son vivant domiciliée à Saint-Jean-de-Dieu, est décédée à Rivière-du-Loup, le 13 avril 2024. Un inventaire des biens a été dressé conformément à la loi et peut être consulté par les intéressés au 2913, rue Basile-Nolin, Lévis, G6C 0H7. Marie-Josée Rousseau, liquidatrice

Rendez-vous à la
Pause CAFÉ
pour un moment
de détente.



SCOOP

UTILISEZ
LA FORCE
DU JOURNAL
POUR FAIRE
BOUGER
LES CHOSES

Contactez-nous
par courriel
jdq-scoop@quebecmedia.com